

# INTERDIRE LA VIVISECTION !

## Contact

IG TIERVERSUCHSVERBOTS-INITIATIVE CH  
Irene Varga, Dipl. Naturwissenschaftlerin ETH – Diplomarbeit in  
Toxikologie / Dipl. Informatikerin in Projektmanagement / freie Künstlerin &  
Denkerin, Weiherstr. 17 / CH-9305 Berg SG

irene.varga@sunrise.ch / 41 (0)71 455 16 64 (le soir, DE)

[www.tierversuchsverbot.ch](http://www.tierversuchsverbot.ch)

FACEBOOK: Tierversuchsverbot – CH Initiative; Interdire l'experimentation  
animale - Initiative populaire fédérale CH

IBAN: CH39 0900 0000 6161 1395 6  
Corrente postale nr: 61-611395-6 CHF  
IG TIERVERSUCHSVERBOTS-INITIATIVE CH, Berg SG

## INFORMATION

[www.antidote-europe.org](http://www.antidote-europe.org)  
[www.proanima.fr](http://www.proanima.fr)  
«Profession:animal de laboratoire», Audrey Jouglu, 2015  
«L'Impératrice nue: Ou la grandefraude médicale», Hans Ruesch, 2004  
(1) [www.agstg.ch/downloads/medien/agstg\\_liste-  
medikamentenversager\\_novartis\\_roche\\_sanofi\\_actelion\\_pfizer\\_swissmedic  
.pdf](http://www.agstg.ch/downloads/medien/agstg_liste-medikamentenversager_novartis_roche_sanofi_actelion_pfizer_swissmedic.pdf)



„Qui expérimente à l'aide d'animaux,  
n'aura à plus jamais la conscience tranquille,  
de prétendre que ces horreurs aient un but élogieux.  
La protection de l'espèce animale  
est l'enseignement à l'humanité.“

**Albert Schweizer,**

docteur en médecine, philosophe, prix nobel de la Paix (1875 - 1965)

„Qui torture des animaux, est inanimé.  
Et l'esprit de Dieu lui manque;

Même si son apparence est des plus noble,  
en aucun est-il digne de confiance“

**Johanne Wolfgang von Goethe** (1749 – 1832)

„Qui ne recule pas à expérimenter sur des animaux,  
n'hésitera pas non plus à propager des mensonges“  
Prix Nobel de littérature, **George Bernhard Shaw,**  
écrivain anglais(1856 – 1950)

## Pourquoi l'interdiction des expérimentations animales?

**ETHIQUE:** Les animaux souffrent et ressentent la souffrance et la douleur. L'être humaine et la science abusent de leur pouvoir et de leur supériorité.

**MORALE:** L'être humaine est capable de beaucoup de choses. D'où son devoir moral de dédier ses talents à toutes les espèces vivantes.

**RAISON:** les expérimentations animales nous donne l'illusion d'un faux sentiment de sécurité. La plupart du temps elles mènent à nulle part et n'apportent ni les solutions ni les qualités requises.

**PROGRÈS:** les expérimentations animales entravent le progrès. L'exécution entêtée des tests est justifié d'un part l'achèvement d'un projet en cour et de l'autre par l'obligation d'exonération de responsabilité des fabricant. La situation dans les laboratoires de recherche a peu à voir avec la réalité.

**LOGIQUE:** Quand on veut, on peut. Aujourd'hui il existe des alternatives et de meilleures possibilités pour parvenir aux conclusions requises.

**Comment serait la médecine, si les expérimentations animales étaient à succès?**

Les expériences humaine esseraient supprimées, car celles-ci mèneraient aux mêmes résultats que celles animales. Il n'y aurait aucunes surprises négatives et problèmes après la mise sur le marcher.

**Quelles seraient des recherches adéquates?**

Les expérimentations humaines et animales seraient superflues car les conclusions auraient déjà été faites à l'aide de méthodes alternatives (recherche à l'aide de «déchets» en relation à des opérations, de cellules, d'organes, human-on-a-chip, d'autopsies, de dossiers médicaux, de réactivités bio-chimique, etc.)

**Quelle est la réalité?**

**Expérimentations humaines – études cliniques:** Surtout à cause de préparations incomplètes ou fausses aujourd'hui beaucoup d'expérimentations humaines ont lieu – la plupart du temps des milliers de personnes y prennent part, parfois même 70'000 par substance.

**10 de 100:** De 100 substances qui ont été testé et approuvé à l'aide d'expérimentations animales que 10 seront mis en vente. Cela veut dire que le taux d'erreur à l'insu des animaux est de 90%.

**Effets secondaires:** Les substances qui sont mises sur le marcher comportent toujours encore des effets secondaires. Ceux-ci sont trop souvent les causes de décès. De même les substances aux effets tératogènes ou mutagènes lors des expérimentations animales.

**Manques de chance et pannes:** Environ la moitié de toutes les substances qui sont mises sur le marcher sera corrigée ou même en retirée. Sans compter les sous-déclarations.

**Les médicaments ratés du marché Suisse en 2013:** En 2013 26 remèdes aux nouvelles substances ont été mis sur le marché et 32 déjà commercialisés ont dû être optimisés ou retirés des ventes. (1)

**Une souris n'est pas un rat et l'être humain n'est pas une souris!**

**Les grandes et complexes différences entre les espèces:** Aucun animal de laboratoire n'a 46 chromosomes dans ses cellules comme l'être humain ou le même nombre de nucléotides ou gènes ou séquence ADN. Aucune des 10'000 protéines d'une espèce n'est comparable à celles d'une autre créature. Les différences sont génétiques et épigénétique mais aussi au niveau des symbions (digestion).

**La transmissibilité n'est pas garantie:** Est-ce que vous prendriez une substance qu'un signe, qu'un cochon d'inde et qu'une poule aurait bien supportés? Comme c'est le cas pour la strychnine?! Je pense que non. Est-ce que vous interdriez des substances que seraient toxiques pour un chat et nuisible à la reproduction des signes, des chiens, des rats, des souris et des cochons d'inde? Comme par exemple l'aspirine?! Je pense que non. Alors vous répondriez aussi non à la première question.

**Science à pile ou face:** 1396 différentes substances ont été analysées: presque la moitié d'entre elles qui ont provoquées des malformations chez les fétus ont été qualifiées comme inoffensif après les expérimentations animales. Presque la moitié des substances qui ont été qualifiées comme inoffensives pendant une grossesse étaient toxique pour l'animal testé. (Jarrod Bailey)

**Car l'on peut prouver ce que l'on veut**

**Standard Daubert :** Depuis 1993 les expériences faites sur des animaux ne sont plus reconnus en tant que preuves scientifiques par les tribunaux américains (au plan national comme au niveau des différents états).